

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2018 à 18h30.

Présents : Mmes ESTEBAN (Maire), BENAZET (2°ADJ), DANDINE (4°ADJ), BACH, BONNET-LECLERCQ, LAVIGNE, MACARY, PUJOL M., PUJOL N.
MM. RESCANIERES (3°ADJ), LABEUR (5°ADJ), BONNEFONT, FABRY, LAGARDE, PUJOL R, PULCI.

Absents excusés : Mmes MOUCHAGUE (6° ADJ), GOURMANDIN.
MM. EYCHENNE (1° ADJ), BLANDINIERES.

Absents : Mme MERIC.
M. DOUMENC.

Secrétaire : Mme Bénazet.

Madame Le Maire ouvre la séance, remercie l'Assemblée et passe à l'ordre du jour.

I/ Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 novembre 2018.

Madame Le Maire indique que compte tenu du fait que le compte rendu n'a pas été distribué avant la réunion de ce jour, le point est ajourné et sera reporté à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

II/ Point sur le dossier de cession de voirie Impasse du Pont.

Madame Le Maire fait un petit historique sur le dossier de projet de cession du bout de l'Impasse du Pont.

La première décision de l'Assemblée avait été de proposer un prix de cession à 75.00 Euro le m2, compte tenu des ventes déjà réalisées sur la Commune.

Mais ce terrain ne se situe pas dans le même secteur et Madame Le Maire indique qu'il est nécessaire de consulter à nouveau le service des Domaines.

Une demande d'estimation sera donc déposée en ce sens auprès du service.

L'Assemblée devra se prononcer suite à la cette estimation.

III/ Proposition d'étendre le périmètre de la ZAD à l'ensemble du territoire communal.

Madame Le Maire rappelle à l'Assemblée les deux dossiers de ZAD préalablement déposés et concernant :

- La ZAD de Pélissou
- La ZAD sur le centre-ville du Bourg-Centre et sur une partie du Hameau de Laborie.

Madame Le Maire précise que ces dossiers sont toujours en cours d'instruction auprès des services de l'Etat et que le SCOT a rendu son avis. Avis dans lequel il propose d'étendre la ZAD à l'ensemble du territoire communal.

Madame Le Maire propose donc de déposer un nouveau dossier sur l'ensemble du territoire de la Commune.

L'Assemblée valide cette proposition et autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce dossier.

IV/ Proposition de choix concernant le prêt pour la Régie Municipale des Eaux.

Madame Le Maire rappelle à l'Assemblée les travaux réalisés par la Régie Municipale des Eaux, Avenue du Général De Gaulle et Avenue de Foix.

Ces travaux concernent la réhabilitation du réseau d'eau potable.

Madame Le Maire indique que pour financer ces travaux il a été nécessaire de recourir à un emprunt et après consultation de plusieurs organismes bancaires, il s'est avéré que la Caisse d'Epargne a réalisé l'offre la mieux « disante ».

Madame Le Maire rappelle les conditions de l'offre :

- Montant du prêt : 150 000.00 Euro.
- Durée d'amortissement : 15 ans.
- Taux fixe : 1.77%.
- Remboursement : trimestriel.

Madame Le Maire propose à l'Assemblée de signer le contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne.

L'Assemblée, après délibération et à l'unanimité,

- Valide les éléments cités ci-dessus par Madame Le Maire.
- Accepte de signer le contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne aux conditions citées ci-dessus par Madame Le Maire, soit :
 - o Montant du prêt : 150 000.00 Euro.
 - o Durée d'amortissement : 15 ans.
 - o Taux fixe : 1.77%.
 - o Remboursement : trimestriel.
- Autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ce dossier de contrat de prêt.

V/ Point sur la rencontre avec les responsables de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes pour les Régies d'Eau et d'Assainissement.

Madame Le Maire indique, qu'en date du 22 novembre dernier, le DGS et le responsable des services techniques de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes sont venus en Mairie afin de rencontrer MM. Blandinières, Eychenne et le personnel des régies et d'effectuer une visite de l'ensemble des installations des Régies d'Eau et d'Assainissement.

Une seconde réunion a été organisée, le 7 décembre dernier, en présence de M. Sicre, du DGS et du responsable des services techniques de l'Intercommunalité afin de faire un point sur la partie administrative et juridique et sur les conséquences liées au transfert des compétences à l'intercommunalité à compter du 1^o janvier 2020. Monsieur Sicre a proposé de faire appel aux services de l'Etat afin de connaître les possibilités juridiques de la création d'une régie intercommunale proposée par les élus de la Commune de Varilhes. Ces derniers, de leur côté vont reprendre contact avec l'avocat déjà consulté.

Une nouvelle réunion de travail sera programmée fin janvier afin de faire le point sur ces diverses informations car en tout état de fait, une décision devra être prise avant l'été 2019.

VI/ Point sur la réunion avec le SMECTOM pour les Hameaux de Laborie et le Courbas et point sur la rencontre avec le SMECTOM pour divers points de collecte sur la Commune.

Madame Le Maire rappelle qu'une réunion a été organisée pour les habitants des deux hameaux, à l'Ecole de Laborie, avec les services compétents du SMECTOM afin d'aborder les points litigieux liés à la mise en place des bacs individuels.

Plusieurs solutions ont été proposées et des contacts ont été pris par le SMECTOM.

Madame Le Maire indique que des solutions sont en expérimentation pour le Chemin de Las Coumaninos et la Rue Jean Moulin.

Restera à régler le point concernant les dépôts sauvages sur l'ensemble du territoire de la Commune, la Commission Communication va se saisir de ce dossier en lien avec le policier municipal et la Commission Cadre de Vie.

VII/ Point sur la rencontre avec les HLM pour le bâtiment de l'Ancienne Gendarmerie.

Madame Le Maire indique à l'Assemblée qu'un courrier a été adressé à Madame La Présidente de l'Office HLM dans le cadre du projet de vente de l'immeuble de l'ancienne Gendarmerie.

VIII/ Point sur le dossier Centre-Bourg.

Madame Le Maire indique à l'Assemblée qu'en l'absence de Mme Mouchague en charge du dossier, le point est ajourné.

IX/ Proposition de virement de crédit dans le cadre du FPIC.

Madame Le Maire rappelle à l'Assemblée le versement du FPIC 2018 et donne lecture du document transmis par la Préfecture dans le cadre de la notification de la répartition du prélèvement et du reversement entre la Communauté d'Agglomération et ses Communes membres.

Madame Le Maire donne les montants de l'année, pour la Commune de Varilhes, à savoir :

- Montant prélevé : - 3 771 Euro.
- Montant reversé : 49 067 Euro.
- Solde pour la Commune : 45 296 Euro.

Madame Le Maire indique que pour assurer le reversement des 3 771 Euro à la Communauté d'Agglomération il y a lieu d'effectuer un virement de crédit de 1 971.00 Euro de l'article 6213 à l'article 739223, en dépenses de fonctionnement du budget communal 2018, les crédits initialement prévus étant insuffisants.

L'Assemblée, après délibération et à l'unanimité,

- Valide les éléments cités ci-dessus par Madame Le Maire.
- Décide d'effectuer un virement de crédit de 1 971.00 Euro de l'article 6 213 à l'article 739223, en dépenses de fonctionnement, du budget communal 2018.
- Autorise Madame Le Maire à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de ce dossier.

X/ Point sur les activités des commissions municipales et tour de table des adjoints.

- Commission des écoles et des services périscolaires : Mme Dandine.

Le spectacle de NOEL des enfants de l'ALAE aura lieu le 21 décembre à 18h30 au Centre de Loisirs.

Le Loto du Groupe Scolaire de Laborie aura lieu le 15 décembre à 20h30 au Centre de Loisirs.

L'ARPEL organisera le 21 décembre après-midi le NOEL pour les enfants de l'Ecole de Laborie.

Pour la première année, un calendrier 2019 a été réalisé par les enfants de l'ALAE des deux écoles, il sera vendu au prix de 4 euro.

- Commission festivités : M. Rescanières.

Le NOEL des enfants et du personnel de la Mairie et des Régies en présence des élus aura lieu le 19 décembre au Centre de Loisirs.

- CLSPD : M. Labeur et Mme Bach.
Le 10 octobre a eu lieu au Centre de Loisirs la journée « Alternatives à la Sanction » avec les services de la Préfecture : 58 personnes y ont participé.
Plusieurs animations concernant le harcèlement des enfants à l'école seront organisées courant 2° et 3° trimestre en direction des écoles et des services périscolaires et avec la participation du PAAPJIP.
- Groupe culture : Mme Macary.
Prochain concert le 19 janvier au Centre de Loisirs avec un groupe ariègeois de 9 personnes.
Le dernier spectacle de l'Estive au Centre de Loisirs a fait salle comble.
- Commission communication : Mme Lavigne.
En attente de la sortie et de la distribution du bulletin municipal de décembre.
- Groupe du Centenaire : M. Bonnefont.
La lettre qui a été lue par Delphine Lavigne lors de la Cérémonie du 11 novembre sera publiée dans le prochain bulletin municipal car elle a émue beaucoup de personnes lors de la Commémoration.
M. Bonnefont tient à remercier la Municipalité et l'ensemble des agents de la Commune (administratifs et techniques) pour l'aide et l'investissement apportés durant toutes les actions menées par le Groupe. Un courrier a été rédigé en ce sens à l'attention de Mme Le Maire.
- Commission des Quartiers : M. Pulci.
La réunion organisée pour le quartier Nord, au boulodrome couvert, s'est bien déroulée.
Prochaines réunion pour 2019 : Quartier Bourg-Centre et Quartier Rive Gauche.
- CCAS : Mme Bénazet.
132 personnes étaient présentes pour le repas de fin d'année des aînés qui s'est bien déroulé.
La distribution des colis a débuté.
La remise des bonbons à la Résidence Autonomie Bleu Printemps a eu lieu le 11 décembre, en présence des enfants de l'ALAE.
Un nouveau Directeur a été nommé à la Résidence Autonomie, il s'agit de M. Gaetan POUECH.
- Commission des travaux : Mme Le Maire en l'absence de M. Eychenne.
Une réunion publique sera organisée en janvier avec les riverains de la Rue du Barry d'en Bas concernant la proposition de mise en place de ralentisseurs sur cette voie.
Un état des lieux des éclairages de NOEL a été fait cette année et servira de base de travail pour la programmation des achats de l'année prochaine.
- Commission du personnel : Mme Le Maire en l'absence de Mme Mouchague.
Le service administratif de la Mairie accueille des TIG (Travail d'Intérêt Général en relation avec les condamnations du tribunal) et des stagiaires au niveau de l'accueil.

Un nouvel agent prendra ses fonctions à l'accueil dans le cadre d'un parcours emploi compétence à compter du 17 décembre : il s'agit de Nahimé FAURE. Elle sera présente tous les matins.

Rappel de l'attribution de la prime de fin d'année aux agents de la Commune avec une augmentation cette année.

XI/ Questions diverses.

- Marie-Alix Bonnet-Leclercq souhaite faire un point sur l'action de l'Association qui s'occupe des chats errants sur la Commune et précise qu'une action a été menée sur le secteur de la Gare, suite à de nombreux empoisonnements.
- Joelle Bach indique que le commerce de rénovation de meubles et le salon de coiffure à la sortie de Varilhes direction Pamiers souhaitent changer de locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Un échange s'est ensuite instauré avec une personne présente à la séance.